

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le
fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que la ferme sise 2, rue de l'École à Pontpierre se caractérise comme suit :

La ferme sise 2, rue de l'École est implantée, proche de l'église, au cœur historique de la localité de Pontpierre (GEN). Les immeubles sont devancés par un grand pré / jardin qui lui est délimité vers la Grand-Rue (N13) par une marquante rangée de hauts arbres et un mur avec grille en ferronnerie sur une longueur d'environ 70 mètres (LHU). L'ensemble se compose d'une maison d'habitation et d'annexes agricoles, le tout implanté en L (TYP).

Sur la carte de Ferraris (1771-1778) on voit un bâtiment implanté près du croisement de la Grand-Rue et de la rue de l'École sur une partie de ce qui est aujourd'hui le grand pré devançant l'ensemble en question ici. Cet immeuble a été démoli en 1868¹ tandis que la maison en place de nos jours, a été érigée vers la même époque. En effet, l'inscription sur la clé de voûte de l'entrée indique l'année 1866 et les plans cadastraux l'année 1869 (imposable en 1870)². Déjà en 1870 la maison a été agrandie vers la gauche³. Depuis, l'immeuble a connu d'autres transformations, notamment à l'arrière, par l'ajout d'un avant-corps surmonté d'un balcon. De nos jours, la maison ne sert plus à des fins d'habitation mais elle abrite des bureaux.

La carte de Ferraris montre aussi un immeuble qui se trouvait plus ou moins sur l'emplacement du corps de bâtiment implanté le long de la rue de l'École. Cette annexe est la partie la plus ancienne de l'ensemble. Sur une clé de voûte qui est conservée dans la façade postérieure la date de 1812 est inscrite et sur le premier plan cadastral d'environ 1823 on aperçoit aussi un long corps de bâtiment. En 1858, les tableaux supplémentaires indiquent qu'une maison et une écurie s'y trouvent et qu'il y a eu un grandissement d'une écurie et une nouvelle construction⁴. En effet l'alignement donnant sur la rue de l'École change à ce moment. Il semble qu'à cette époque il s'agissait d'une propriété à part entière. En 1872, une partie de ce long corps de bâtiment est démoli, probablement la maison d'habitation. Au même moment les annexes adossées à la maison d'habitation sise 2, rue de l'École sont érigées⁵. Les annexes font désormais toutes partie du même ensemble et leurs implantations n'ont pas changées depuis lors. En 1937, les annexes, surtout les toitures avec leurs charpentes sont détruites par un incendie⁶. Les dernières décennies une partie de ces bâtiments a été transformée en bureaux et locaux pour différents prestataires de services.

¹ Administration du Cadastre et de la Topographie, case-croquis n°902, exercice de 1868.

² Administration du Cadastre et de la Topographie, case-croquis n°962, exercice de 1869.

³ Administration du Cadastre et de la Topographie, case-croquis n°997, exercice de 1870.

⁴ Administration du Cadastre et de la Topographie, case-croquis n°415, tableaux supplémentaires, exercice de 1858.

⁵ Administration du Cadastre et de la Topographie, case-croquis n°1036, exercice de 1872.

⁶ Visible sur une photo reçue par le propriétaire montrant l'état des annexes suite à l'incendie.

La façade principale de la maison d'habitation s'élève sur deux niveaux, surélevés sur un haut niveau de cave. L'accès à la cave se fait en-dessous de l'escalier de l'entrée. Ce dernier se distingue par sa double volée en pierre naturelle et ses barreaux en fonte (AUT/PDR). La façade se divise en cinq travées d'ouvertures disposées de manière symétrique, abritant l'entrée dans l'axe centrale. L'encadrement en pierre de l'entrée est très élaboré avec des moulures et un grand entablement. Les encadrements des baies sont plus simples, rectangulaires, avec une feuillure et sans décorations. La façade est cadrée par des bandes verticales, un socle et une corniche moulurée, le tout en pierre. Cette façade, tout comme le gabarit entier de la maison avec sa toiture en croupe, est très typique pour l'architecture du XIX^e siècle. En effet, l'importance est mise sur une composition harmonieuse et bien proportionnée tout en restant sobre, sans pour autant perdre son aspect notable et représentatif. La partie adossée à gauche à la maison ne nuit pas non plus à cet aspect, puisqu'elle ne s'élève que sur un niveau et présente sa propre toiture.

La façade postérieure se divise en trois travées mais suite à l'ajout d'un avant-corps et d'un balcon cette division n'est plus tout à fait reconnaissable. Cependant, les bandes verticales, la corniche moulurée et les encadrements sont identiques à ceux de la façade principale. La porte d'accès présente un panneau cloué historique, tandis que le reste de la porte est plus jeune.

La maison a conservé sa structure bâtie, avec la cave, le fumoir (Haascht) et la charpente de même que la majorité de ses divisions intérieures et certains éléments intérieurs historiques (AUT/PDR). Ainsi, sont conservés des portes avec chambranles en bois, l'escalier en bois avec ses barreaux en ferronnerie et certaines parties en stucs des plafonds. L'immeuble a connu plusieurs phases de transformations, notamment vers le milieu du XX^e siècle, dont témoignent la porte d'entrée, le carrelage mural du couloir, des portes avec chambranles en bois ou encore le parquet dans l'ancien salon (AUT/PDR/EVO). Des armoires encastrées, dont une armoire à taque (Takeschaf) sont également conservées, mais vraisemblablement pas à leurs emplacements d'origine. La cave présente des pièces voûtées de part et d'autres d'un large couloir central. Ce dernier se distingue par un revêtement du sol avec de grandes dalles en pierre.

L'annexe adossée à droite à la maison d'habitation est celle qui a connu le plus de transformations au cours du XX^e et XXI^e siècle, d'abord suite à l'incendie de 1937 et les dernières décennies le rez-de-chaussée a été transformé en salon de coiffure et le premier étage en bureaux. Néanmoins, le corps de bâtiment conserve sa structure bâtie et sa charpente des années 1930 (EVO).

L'annexe qui est implantée en retour d'équerre, le long de la rue d'École, a également connu des transformations mais elle conserve sa structure bâtie historique et sa charpente des années 1930. Les deux baies de fenêtre et les deux lucarnes d'aération datent de l'époque d'avant l'incendie (AUT/EVO). De nos jours, une partie du rez-de-chaussée est occupé par un cabinet de kinésithérapeute et une entreprise de construction. Le reste du bâtiment sert de stockage.

Une petite chapelle/oratoire est implantée sur la parcelle en face du croisement où la rue de l'École se bifurque. Il s'agit d'une construction sur plan carré avec une toiture en bâtière. L'ouverture en arc en plein cintre est en pierre naturelle. Sur le premier plan cadastral de 1823-1850⁷ et sur le plan d'arpentage de 1869⁸ s'une petite construction qui semble être une chapelle est déjà visible.

⁷ Administration du Cadastre et de la Topographie, premier plan cadastral (Urkadaster), commune de Mondercange, planche D1, 1823.

⁸ Administration du Cadastre et de la Topographie, case-croquis n°962, exercice de 1869.

Cependant, il n'est pas certain si la construction en place de nos jours est toujours la construction originale, même si l'emplacement semble plus ou moins le même. Néanmoins, il s'agit d'un témoin de l'histoire sociale ou des cultes (SOC).

Sur la parcelle de l'ancienne ferme sont implantés encore divers hangars et remises qui ne présentent pas d'intérêt architecturaux ou historiques.

L'ensemble de cette ancienne ferme, dont le point de mire est la maison d'habitation, marque la physionomie de la localité. En effet, par son imposant gabarit la maison, ensemble avec les annexes, est un élément identitaire de Pontpierre. Cet effet est davantage mis en évidence par l'implantation en retrait et surélevée. Ainsi, les immeubles méritent d'être protégés pour leur intérêt historique, architectural et urbanistique.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), typologie (TYP), période de réalisation (PDR), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU), évolution et développement des objets et sites (EVO)

La COPAC émet un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de la ferme sise 2, rue de l'Ecole à Pontpierre (no cadastral 27/2518). 9 voix pour un classement et 3 abstentions. La parcelle concernée présente également une sensibilité archéologique.

Présent(e)s : Anicet Schmit, Beryl Bruck, Christina Mayer, Gaetano Castellana, Guy Thewes, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, John Voncken, Laure Simon-Becker, Marc Schoellen, Mathias Fritsch, Michel Pauly.

Luxembourg, le 22 mars 2023